

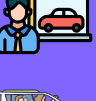
Tout savoir sur l'assurance véhicules professionnels avec Insuneo

Ce qu'il faut savoir avant d'y souscrire

Qui peut y souscrire ?

-  Toute entreprise ou personne morale utilisant un ou plusieurs véhicules à des fins professionnelles
-  Le souscripteur doit être propriétaire ou locataire du véhicule assuré

Qui peut être assuré ?

-  Le souscripteur
-  Le propriétaire du véhicule
-  Toute personne ayant la garde ou la conduite du véhicule
-  Les passagers du véhicule assuré

Qu'est-ce qui influence la cotisation ?

Nombre et type de véhicules	Plus il y a de véhicules ou s'ils sont spéciaux (poids lourds, agricoles), plus c'est cher
Valeur du véhicule	Les véhicules de forte valeur impliquent une cotisation plus élevée
Garanties choisies	Plus le contrat comporte de garanties facultatives, plus la prime augmente
Zone géographique d'utilisation	Certaines zones augmentent le risque
Niveau de franchise	Plus la franchise est haute, plus la cotisation baisse
Historique de sinistralité	Les antécédents de sinistres influencent le tarif
Usage professionnel du véhicule	Un usage intensif ou spécifique (transport de matériaux dangereux, etc.) peut majorer le coût

Quels types de véhicules peuvent être assurés ?

 Voitures de tourisme (véhicules de société, de fonction, de direction)	 Véhicules utilitaires légers (fourgonnettes, camionnettes, pick-up, véhicules frigorifiques)	 Poids lourds (camions porteurs, tracteurs routiers, semi-remorques)	 Véhicules agricoles (tracteurs, moissonneuses-batteuses, pulvérisateurs, remorques agricoles, ensileuses)
 Engins de chantier (pelleteuses, chargeuses, bulldozers, niveleuses, rouleaux compresseurs)	 Véhicules spéciaux (véhicules atelier, magasins mobiles, véhicules sanitaires ou ambulances, véhicules de nettoyage urbain)	 Deux-roues motorisés (scooters, motos, cyclomoteurs utilisés à des fins professionnelles)	 Véhicules électriques ou hybrides (tourisme ou utilitaires)
 Véhicules affectés au transport de marchandises	 Véhicules affectés au transport de personnes (VTC, navettes, minibus d'entreprise)	 Véhicules en location longue durée (LLD), en leasing ou crédit-bail	 Véhicules avec aménagements spécifiques (publicité, équipements professionnels, outils intégrés)

Ce qu'il faut vérifier dans le contrat

Les garanties de base

 Responsabilité civile automobile	 Responsabilité civile fonctionnement	 Responsabilité environnementale	 Défense - recours
--	---	--	--

Les garanties optionnelles

 Dommages tous accidents	 Dommages par collision	 Incendie, explosion, grêle, tempêtes	 Bris de glace	 Vol et tentative de vol	 Catastrophes naturelles
 Indemnisation en valeur conventionnelle	 Assistance	 Sécurité du conducteur			

Les garanties exclues

 Dommages causés sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants	 Dommages sur circuits ou lors de compétitions	 Actes de vandalisme isolés (sans vol)	 Dépassement de nombre de passagers autorisés
---	--	--	---

Quand résilier le contrat ?

-  A l'échéance annuelle (préavis de 2 mois)

Cliquez ici et bénéficiez d'une analyse gratuite de votre assurance avec Insuneo pour vérifier si une optimisation est possible.

